

Le Grand

Magazine d'information du 8^e arrondissement

8

Numéro 03
Janvier 2022



DOSSIER

Qualité de vie, qualité de ville

Piétonnisation, pistes cyclables, plantations :
de nombreux projets voient le jour

En vue

Premier Conseil
d'arrondissement
des enfants (p. 5)

Décryptage

S'inscrire sur les
listes électorales (p. 7)

Dans nos quartiers

L'Essor prend
son envol (p. 13)

RETOUR → SUR...

LES SENIORS À L’AFFICHE !

Dix seniors du 8^e ont pris la pose devant l’objectif du collectif des Flous Furieux pour une campagne publicitaire diffusée sur l’espace public en octobre. Cette idée originale a été conçue par quatre élèves du Lycée Jean Lurçat en partenariat avec Chakalou Créations, Handishow, le Relais et Swarovski. Une belle façon de redonner aux aînés une place dans la ville.

© Laure Degroote – Flous Furieux



UN TEMPS DE PARTAGE ENTRE LA POLICE ET LES HABITANTS

La journée sportive et citoyenne organisée au cœur du quartier des États-Unis le 29 octobre dernier a été l’occasion d’échanges privilégiés entre la police et les habitantes et habitants. Objectif : nouer des relations de proximité et briser les a priori. Merci aux policiers bénévoles du « Prox’ raid Aventure », à la police municipale et au Sytral.



OCTOBRE ROSE

À l’occasion de la quinzaine d’octobre rose, mois de sensibilisation à la lutte contre le cancer du sein, plusieurs temps forts ont été proposés dans l’arrondissement, à destination notamment des habitantes des quartiers Politique de la Ville. À cette occasion, une trentaine de femmes a participé à une balade santé Marche active, avant de se rendre en Mairie pour échanger sur la prévention des cancers féminins.



GRÈVE DU CHÔMAGE

Pour appuyer leur candidature au projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée, les personnes privées durablement d’emploi du quartier Plaine-Santy ont fait la « grève du chômage » le 9 novembre Place Général André. En créant et en animant des ateliers toute la journée, elles ont démontré l’étendue de leurs compétences, et le potentiel de nouvelles activités à créer sur le quartier.



© InstitutLumiere-Photo JL Mege

JANE CAMPION SOUS LES PROJECTEURS

La cinéaste néo-zélandaise Jane Campion, réalisatrice de *La leçon de Piano*, a reçu le Prix Lumière lors de la 13^e édition du festival Lumière. C’est un style reconnaissable parmi tous les autres, une esthétique hors du commun et une poésie fulgurante que salue le 13^e Prix Lumière en honorant son cinéma.



3 Questions à Olivier Berzane

Maire du 8^{ème}

Quels sont vos vœux pour 2022 ?

En ce début d'année, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je souhaite à chacun et chacune d'entre vous bonheur, santé et épanouissement pour 2022. L'année écoulée a de nouveau été marquée par la pandémie qui continue de contraindre nos activités et nos relations sociales nous obligeant collectivement à une adaptation permanente. Ensemble, nous avons fait face et je formule le vœu que nous continuions de faire les efforts nécessaires pour que 2022 marque le retour à une vie plus normale.

Quelles sont vos fiertés sur l'année écoulée ?

Elles sont très nombreuses et j'espère que la lecture de ce magazine en montrera un nouvel aperçu. Mais je veux m'arrêter sur ce qui est notre engagement pour les générations futures, pour nos enfants. La création du conseil d'arrondissement des enfants a été un moment fort qui ancre la citoyenneté dès le plus jeune âge et donne la parole aux enfants. L'aménagement des abords des écoles, leur végétalisation ou encore la restructuration de leurs cours en sont aussi des exemples. Mais nous ne construirons pas demain sans la génération actuelle et je veux saluer l'incroyable travail engagé avec et par les habitant·es du 8^e. Plus de 350 nouveaux inscrits dans les conseils de quartier avec une envie renouvelée de participation et de développement de nouveaux projets.

Quels vont être les grands chantiers de 2022 ?

Cette année va être marquée par le début des travaux de l'îlot Kennedy, chantier qui concerne autant l'éducation avec la reconstruction du groupe scolaire, le sport avec la construction d'une piscine et d'un gymnase mais aussi la culture avec les Ateliers de la Danse. Ce sera également le début des travaux de reconstruction de l'école Pasteur dans le quartier Mermoz et du nouveau groupe scolaire de la rue Bataille. L'année 2022 sera marquée par le lancement de plusieurs larges concertations, pour le réaménagement de l'avenue des Frères Lumière mais aussi de la place et du carrefour du Bachut. Enfin nous allons poursuivre le travail engagé avec les habitant·es à travers la mise en œuvre du budget participatif.

Sommaire

Retour sur :

Les temps forts du 8^e

p. 2

En vue :

Quoi de neuf dans le 8^{ème}

p. 4



Une nouvelle ère
pour les crèches p. 4



Mermoz
se transforme p. 6

Décryptage :

S'inscrire sur les listes électorales

p. 7

Dossier :

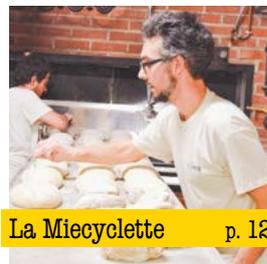
Qualité de ville, qualité de vie

p. 8

Dans nos quartiers :

Ils et elles font l'arrondissement

p. 12



La Miecyclette p. 12



Espace des 4 vents p. 15

Libre expression :

Paroles d'élus·es

p. 16

Agenda :

Au programme cet hiver-printemps

p. 18

Vie pratique :

Numéros et infos pratiques

p. 19

LA COUV'

La rue Antoine Lumière et ses
nouveaux aménagements :
voie cyclable, sécurisation,
végétalisation





L'heure des inscriptions scolaires

La période de pré-inscription scolaire (et dérogation) sera ouverte du lundi 4 avril au vendredi 27 mai pour la rentrée 2022. Vous êtes concernés si votre enfant entre en petite section ou si vous venez de vous installer à Lyon. Deux modes d'inscription sont proposés : en ligne ou sur rendez-vous auprès de votre mairie d'arrondissement. Cette pré-inscription administrative vous permettra ensuite de procéder à l'inscription pédagogique auprès de la directrice ou directeur d'école dont vous dépendez. L'inscription à la restauration scolaire et aux activités périscolaires pour les nouveaux arrivants (ou ceux qui n'étaient pas inscrits cette année) aura lieu en présentiel du mardi 25 avril au vendredi 20 mai ou jusqu'au dimanche 3 juillet pour les inscriptions en ligne. Pour les personnes déjà inscrites, les activités seront reconduites à l'identique.

 Plus d'infos : mairie8.lyon.fr

UNE NOUVELLE ÈRE pour les crèches

Les crèches du 8^e font évoluer leurs pratiques pour réduire leur impact environnemental et améliorer durablement la qualité de vie des enfants, parents et professionnels.

Le 4 octobre dernier, la Ville de Lyon signalait la charte des villes et territoires sans perturbateurs endocriniens.

Pour permettre aux enfants, particulièrement sensibles à l'exposition à ces substances, et aux professionnels, d'évoluer dans des lieux respectueux de leur santé et de leur bien-être, les crèches expérimentent et innovent de nouvelles pratiques : remplacement de la vaisselle en plastique, changement des produits et du matériel

d'entretien, expérimentation des couches lavables, transportées en vélo cargo et nettoyées par l'entreprise Emerjean du territoire zéro chômeur de Villeurbanne, achat de jouets de seconde main, formations aux pédagogies en plein air pour bénéficier des bienfaits du lien avec la nature ou encore végétalisation des cours des crèches. Dans tout le 8^e, chaque crèche s'empare des sujets de son choix pour les co-construire avec les équipes et les parents. ■



Une nouvelle politique pénale de proximité

Le 8^e arrondissement expérimente une nouvelle réponse de justice de proximité pour lutter contre les incivilités.

Le 25 novembre, un protocole destiné à mettre en œuvre une politique pénale de proximité a été signé entre la Ville de Lyon, le Procureur de la République, la Direction départementale de la Sécurité publique et la Direction territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Expérimenté dans le 8^e arrondissement, ce dispositif partenarial a pour objectif de prévenir et lutter de

36 jeunes engagés pour leur arrondissement

Le premier Conseil d'Arrondissement des Enfants du 8^e a été officiellement lancé le 17 novembre lors d'une séance plénière d'installation.

Mercredi 17 novembre, les 36 jeunes élus (18 titulaires et 18 suppléants) de neuf écoles de l'arrondissement ont reçu, des mains du Maire et de ses adjoints, leur écharpe officielle au cours d'une cérémonie organisée en Mairie du 8^e. Un moment solennel pour ces filles et garçons en classes de CM1 et CM2. Leurs idées : améliorer les menus de la cantine, lutter contre la pollution, construire des aires de jeux, réaliser des fresques pour embellir les écoles et la ville... Investis de leurs missions, Rajwa, Axel, Sidi, Charly et les autres entendent bien porter la voix des enfants au sein de cette instance participative.

Jeunes et citoyennes

Débattre des différents sujets qui concernent la collectivité, prendre des décisions, construire des projets... Durant leur mandat d'un an, les conseillers vont pou-

manière rapide et coordonnée contre les incivilités qui nuisent au quotidien des habitantes et habitants (tapage nocturne, dépôt d'ordures, non-respect de la réglementation relative aux chiens dangereux...).

Désormais, toute infraction relevée par la police peut donner lieu à une convocation en comparution, dans les 15 jours qui suivent, devant le délégué du Procureur et le Maire ou son adjointe en charge de la sécurité, à la



voir découvrir, par la pratique, le fonctionnement des institutions démocratiques et se former à la citoyenneté en s'impliquant dans la vie de leur quartier et de leur arrondissement.

Animé par le collectif « Les orageuses », le Conseil d'arrondissement des enfants (CAE) se réunira 4 fois en séances plénières. En dehors de ces temps en Mairie, les enfants participeront à des commissions animées par des enseignants volontaires et des animateurs périscolaires au sein de leur établissement. L'objectif : travailler sur les sujets qui auront été remontés par leurs camarades,

au plus près des problèmes qui les concernent.

Le CAE pourra aussi être interpellé sur des sujets spécifiques pour lequel l'arrondissement souhaite connaître l'avis des plus jeunes afin de concrétiser un arrondissement à hauteur d'enfants. ■

Lyon, ville amie des enfants

Le 9 novembre à l'école Marie-Bordas dans le 8^e, le Maire de Lyon, Grégory Doucet, et Claude Ducos-Mieral, Présidente de l'Unicef Rhône-Loire-Ain, ont signé la convention « Ville amie des enfants ». À travers ce label, la Ville de Lyon souhaite amplifier son engagement en matière de défense des Droits des enfants et faire de Lyon une ville à hauteur d'enfants, sécurisée et épanouissante, exemplaire en termes de respect de leurs droits.

Maison de la Justice et du droit.

Outre un rappel aux obligations légales et un rappel à la loi, une contribution citoyenne pouvant aller de 100 € à 3000 € pourra être demandée selon la gravité des faits et sera versée à une association d'aide aux victimes. Les premières audiences se sont déroulées début décembre.

Un nouvel outil au service du bien-vivre ensemble. ■



Mairie : Des horaires d'ouverture étendus

Depuis le 1^{er} janvier 2022, la loi de transformation de la fonction publique impose aux collectivités la mise en place obligatoire d'une durée de travail annuelle de 1607 heures. Le choix de la Mairie du 8^e a donc été d'étendre ses horaires d'ouverture pour mieux servir ses habitantes et habitants. L'accueil se fait désormais jusqu'à 17h du lundi au vendredi, à l'exception du jeudi où la mairie ferme ses portes à 19h45. Retrouvez les horaires complets p.19.

MERMOZ SUD poursuit sa transformation

Après la rénovation urbaine de Mermoz Nord, le projet se poursuit sur le secteur Sud de l'avenue Jean-Mermoz.

La pose de la première pierre de l'opération de réhabilitation et d'extension du bâtiment « O » marque une nouvelle étape importante dans la reconfiguration globale de Mermoz Sud initiée en 2019. L'objectif : améliorer et diversifier l'habitat d'un quartier qui comprend aujourd'hui 100% de logement social. Avec une réhabilitation niveau BBC éco-réno, ce chantier situé rue

Gaston Cotte piloté par GrandLyon Habitat vise l'exemplarité en proposant des logements de meilleure qualité et des espaces communs, intérieurs comme extérieurs, plus accueillants, en accord avec les besoins des habitantes et habitants.

Des lieux publics requalifiés

Ouvrir le quartier sur l'avenue, requalifier les espaces publics et diversifier ses usages. Tels sont les autres enjeux du projet de renouvellement urbain de Mermoz Sud engagé par la Métropole de Lyon et ses partenaires, dont la Ville de Lyon et l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine font partie.

Un important travail de concertation est mené avec les habitantes et habitants et le Conseil citoyen pour imaginer l'aménagement des futurs espaces publics.

Mail Narvik, place Latarjet, les jardins de Mermoz... Au total, 6 hectares d'espaces publics seront restructurés. La Ville de Lyon prévoit également le renouvellement des deux écoles (démolition-reconstruction de l'école Pasteur et démolition partielle avec réhabilitation de l'école Olympe de Gougès). Autant d'espaces publics et d'équipements qui contribueront à terme à améliorer la vie quotidienne des habitantes et habitants et à renouveler l'image et l'attractivité du quartier. Une concertation va être lancée sur le programme du futur pôle sportif et culturel. ■

Une alternative aux illuminations

Pour les fêtes de fin d'année, la Mairie du 8^e a innové : les habitantes et habitants de trois conseils de quartiers ont été sollicités pour proposer des alternatives aux traditionnelles illuminations lumineuses de l'arrondissement, souvent décevantes et dont le coût est très élevé. Le résultat ? Des décorations réalisées par les habitantes et habitants à partir d'objets de récupération mais aussi un marché de Noël atypique

le 19 décembre faisant la part belle, au zéro déchet et à la seconde main. Une autre façon de créer du lien social et de permettre à chacun et chacune de dénicher des cadeaux écologiques dans une ambiance festive grâce aux nombreuses animations proposées. Pour 2022, l'ensemble des conseils de quartier sera sollicité pour proposer des animations de fin d'année. ■

© Muriel Chanlet



PRÉSIDENTIELLE *et législatives*

Comment s'inscrire ou vérifier son inscription sur les listes électorales

Date limite 4 mars 2022



Qui peut s'inscrire ?

Pour pouvoir voter, il faut :

- Avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection
- Avoir la nationalité française
- Jouir de ses droits civils et politiques
- Être inscrit sur les listes électorales

Quand le faire ?

Il est possible de s'inscrire toute l'année.

Toutefois, lors d'une année d'élection, il faut faire cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de l'élection. Soit jusqu'au 4 mars 2022 pour l'élection présidentielle.

Comment procéder ?

Trois modes d'inscription vous sont proposés :



Au guichet de la mairie de votre arrondissement-
Par courrier :



Mairie du 8^e arrondissement
12 avenue Jean Mermoz
69373 Lyon Cedex 08



service-public.



Documents à fournir :

- Votre pièce d'identité en cours de validité ou périmée de moins de 5 ans au moment du dépôt de la demande ;
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (retrouvez les justificatifs acceptés sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1965>)
- Le Formulaire cerfa n° 12669 de demande d'inscription (disponible également en Mairie)



BON À SAVOIR

L'inscription est automatique pour les personnes suivantes :

- Un jeune atteignant 18 ans, s'il a fait la démarche de recensement à l'âge de 16 ans
- Une personne devenue française après 2018

J'ai un doute sur mon inscription



Service-public.fr vous propose de vérifier en ligne que vous êtes bien inscrit(e) sur les listes électorales.

Ce service vous permet de :

- savoir sur quelle liste électorale vous êtes inscrit (inscription d'office ou volontaire),
 - vérifier que vous n'avez pas été radié,
 - connaître l'adresse de votre bureau de vote.
- Vous pouvez également vérifier ces informations auprès de la Mairie d'arrondissement.



Tout changement d'adresse dans un même arrondissement, ou dans un autre arrondissement, nécessite une nouvelle inscription sur les listes électorales.

Tous aux urnes !

Les 10 et 24 avril :

Election présidentielle

L'élection présidentielle permet de désigner la personne qui sera élue Président-e de la République pour une durée de 5 ans.

Les 12 et 19 juin :

Elections législatives

Les élections législatives permettent de désigner les députés qui vont représenter pendant 5 ans nos circonscriptions à l'Assemblée nationale. Pour rappel, les députés votent les lois ainsi que le budget de l'Etat. Ils peuvent aussi questionner le gouvernement et contrôler son action.



QUALITÉ DE VIE, *qualité de ville*

Piétonnisations, pistes cyclables, plantations, de nombreux projets voient le jour

Face aux impacts du dérèglement climatique et aux effets de la pollution de l'air sur la santé, le 8^e arrondissement a engagé sa transition à travers une politique ambitieuse de transformation de l'espace public. En redonnant une place centrale aux piétons et à la nature, les aménagements réalisés le préparent aux défis de demain, tout en créant des lieux agréables et propices à la vie des habitantes et habitants.

Vers un air plus sain

La Ville de Lyon et ses partenaires engagent une nouvelle politique pour améliorer la qualité de l'air et protéger les habitantes et habitants de la pollution.

15 000 : c'est le nombre de litres d'air que nous respirons par jour (soit 18 kg). C'est pourquoi la pollution de l'air altère fortement notre santé. Selon Santé Publique France (2021), elle provoque chaque année la mort prématurée d'environ 48 000 personnes en France. L'air constitue donc un enjeu majeur pour la santé publique et pour l'environnement. Mais quels sont les leviers d'action en matière de transport et de mobilité ?

Zone à faibles émissions (ZFE) de la Métropole

Pour reconquérir la qualité de l'air, la Métropole de Lyon souhaite amplifier la zone à faibles émissions, en place depuis le 1^{er} janvier 2020 pour les véhicules professionnels, en l'étendant aux véhicules particuliers dès le 1^{er} juillet 2022. A compter de cette date, l'accès au cœur de l'agglomération lyonnaise aux véhicules les plus anciens et les plus polluants Crit'Air 5 et non classés, y compris les 2 roues, sera interdit (sauf dérogations). Dans un deuxième temps, la Métropole souhaite élargir son dispositif pour parvenir à l'objectif de sortie totale du diesel en 2026, sur un périmètre central à définir, ainsi que progressivement des véhicules classés Crit'Air 4, 3

et 2. Pour définir les modalités de mise en œuvre et les mesures d'accompagnement de ce projet, une grande concertation est organisée jusqu'au 5 février 2022. Pour y contribuer, rendez-vous sur : jeparticipe.grandlyon.com. Une réunion publique est également organisée le 31 janvier en Mairie du 8^e ainsi qu'un atelier thématique le 1^{er} février au Centre Social des États-Unis.

Vers des déplacements plus sobres en énergie

Extension du réseau des voies cyclables, multiplication du nombre d'arceaux de stationnement vélo et vélo cargo, développement des aires piétonnes... Les aménagements se sont accélérés pour faciliter la marche à pied et l'usage du vélo dans la ville.

La ligne C16 qui traverse notre arrondissement circule depuis le mois de novembre avec des bus 100% électriques. Quant à la ligne C15, elle est désormais équipée de bus au Biogaz.

Avec sept nouvelles stations dans le 8^e, le déploiement des bornes de recharge pour les véhicules électriques est également lancé et se poursuivra tout au long du mandat.

À cela s'ajoute le développement du covoiturage, de l'autopartage ou encore l'aide à l'acquisition de vélos à assistance électrique. ■

3 Questions à Hubert Bécart

adjoint à la mobilité, transports, voirie, accessibilité et occupation du domaine public

Quels sont les défis à relever en termes d'aménagement ?

Les priorités de ce mandat sont : la sécurisation des abords des écoles ; végétaliser et débitumer ; rendre la ville 100 % accessible à pied, à vélo et pour les personnes à mobilité réduite. Il faut pour cela jongler entre des petits projets très localisés (un carrefour, une section de rue) et des chantiers à grande échelle comme les Voies Lyonnaises ou le réaménagement de l'avenue des Frères Lumière et les ZAC comme à Mermoz ou Langlet-Santy.

Comment puis-je agir pour améliorer mon cadre de vie ?

Créer un jardin de rue, rejoindre son conseil de quartier pour porter un projet d'aménagement d'espace public, monter un événement pour faire découvrir les richesses de

son quartier, s'impliquer dans les concertations officielles sur les grands projets, proposer des projets dans le cadre du budget participatif... Il existe de nombreuses façons de s'impliquer. Faites valoir vos idées ! Les élus sont là pour vous accompagner dans la réalisation de vos projets.

Impliquer les enfants dans les projets, ça change quoi ?

Cela permet d'avoir un regard différent, plus innocent car moins encombré des considérations des adultes. Les projets deviennent plus ludiques et originaux. Les enfants voient l'avenir qu'ils désirent et sont très créatifs. Sur la rue des Alouettes ou bientôt la rue Commandant Pégout, les enfants sont et seront impliqués dès le début des projets et jusqu'à leur réalisation. ■

En chiffre

5 km

de voies réservées aux bus créées

3 rues

piétonnisées

11 passages piétons

720 mètres

de trottoirs élargis

2.6 km

de voies cyclables créées
(dont 30% protégées)

+ de 400

arceaux vélos installés

6 places personnes à mobilité réduite

La Ville 30

En avril 2022, la vitesse maximale autorisée dans la ville de Lyon passera à 30 km/h sur la plupart des voies, sauf sur certains grands axes qui resteront à 50 km/h. Cette mesure de sécurité routière vise à accélérer l'apaisement de la circulation dans le 8^e arrondissement et à lutter contre les accidents graves.

La mortalité des piétons a diminué de 24% à Grenoble depuis le passage en ville 30. Un atelier s'est tenu le 30 octobre avec les conseils de quartier de l'arrondissement pour présenter le projet et échanger sur ces orientations.

Les Voies Lyonnaises

C'est un réseau de 250 km de voies cyclables larges et sécurisées qui vont mailler le territoire d'ici 2026. Pensées comme un réseau de transport en commun, les 12 lignes relieront les communes de la périphérie au cœur de l'agglomération, mais aussi les villes de la première couronne. Quatre voies lyonnaises devraient traverser plusieurs quartiers du 8^e : les Etats Unis (L2), Grand Trou (L7), Mermoz - Jet d'Eau (L8) et le cours Albert-Thomas (L12).

Plus de places pour les piétons et les cyclistes

Les chantiers d'aménagement de voirie se sont intensifiés ces derniers mois pour laisser place à des espaces publics davantage sécurisés, végétalisés et adaptés aux multiples usages.

Après les trois grands chantiers de piétonnisation des abords des écoles Charles-Péguy, Anne-Sylvestre et Édouard-Herriot, les travaux se poursuivent dans l'arrondissement. Ils sont menés en concertation avec les habitantes et les habitants, et visent à végétaliser et renaturer les rues, à promouvoir les mobilités douces pour réduire la pollution et améliorer la sécurité. Une commission mobilité accessibilité composée de représentants des différents usagers (piétons, personnes en situation de handicap, cyclistes) et animée par Hubert Bécart, l'Adjoint au Maire du 8^e en charge du sujet, travaille sur les projets d'aménagement afin d'identifier des solutions adaptées à chacune et chacun.



La rue Antoine Lumière végétalisée

Fin 2021, la rue Antoine-Lumière a dévoilé son nouveau visage. Devant le lycée Monplaisir-La-Martinière, le parking a laissé place à un parvis piéton végétalisé avec la plantation de 23 arbres et de nombreuses plantes. D'autres le seront bientôt devant le nouvel immeuble à l'angle de la rue Saint-Mathieu. Plus de 520 m² ont été débitumés et 3 passages piétons créés sur la rue. Les cyclistes peuvent quant à eux profiter d'une voie cyclable protégée sur une plus longue portion de cette rue.

Des grands projets pour 2022

En 2022, le chantier phare portera sur l'apaisement de la rue des

Alouettes devant le groupe scolaire Pierre-Termier. Projet qui fait l'objet d'une large co-construction avec les riverains, les enfants, leurs parents et les enseignants.

Autour de l'école Combe-Blanche, les rues Paul-Cazeneuve et Marius-Berliet feront l'objet d'une vaste opération de végétalisation. D'autres projets sont également prévus dans la plupart des quartiers et seront élaborés avec les habitantes et habitants : avenue Général Frère, rue Genton, rue Saint-Mathieu, rue Marius-Berliet, boulevard Ambroise-Paré... ■

Avenue des Frères Lumière

Le projet de transformation de l'avenue des Frères Lumière a été lancé le 4 novembre dernier lors d'une réunion en Mairie du 8^e avec des représentants du conseil de quartier, de l'union des commerçants, de la MJC Monplaisir, du comité d'intérêt local, de l'Institut Lumière et du marché alimentaire. L'école Lumière et le Lycée du 1^{er} film sont également associés à ce projet. Lors de cette rencontre, les enjeux et le périmètre du projet ont été présentés afin de donner lieu à un premier échange. Une large concertation débutera en février 2022. Restez informés sur mairie8.lyon.fr

Les grands projets de végétalisation pour 2022

- Aménagement de deux mares urbaines : l'une dans le parc Antonin Perrin et l'autre square du 14^e Régiment de Zouaves afin notamment de lutter contre la prolifération des moustiques
- Plantation d'un verger urbain au square St Nestor et réaménagement global avec installation de jeux pour enfants
- Réalisation d'un cheminement piétonnier au Stade Bavozet
- Aménagement d'un square au cœur du PUP Patay





Développer la nature en ville

Pour une ville plus agréable à vivre et plus respirable, des actions concrètes sont mises en œuvre dans l'arrondissement pour redonner une place centrale à la nature et la biodiversité.

Créer de nouveaux espaces végétalisés partout où c'est possible afin de lutter contre les pics de chaleur estivaux et retrouver de la biodiversité : tel est l'objectif de la politique menée par les élus.

Outre la labellisation du Cimetière de la Guillotière « refuge de biodiversité » en juillet 2021, une campagne de plantation massive d'arbres a été lancée dans l'arrondissement. Plus de 148 arbres ont été plantés par les services de la Métropole de Lyon sur la voie publique et une forêt Miyawaki a vu le jour au parc du Clos Layat.

Planter ensemble les graines du changement

Dès 2020, un verger urbain a été créé dans le Square du 14^e Régiment de Zouaves dans le quartier

de Grand Trou et un deuxième sortira de terre en 2022 au square St Nestor. D'ici à 2026, chaque quartier du 8^e disposera de son propre verger pour encourager les habitants à renouer avec la terre nourricière.

Nous invitons les habitantes et habitants à s'approprier l'espace public pour venir à leur tour l'embellir. Micro-implantations florales, jardins de rue ou encore jardins partagés connaissent un essor grandissant. Accompagnés par la Ville mais gérés directement par les habitantes et habitants ou par des associations, ces espaces de respiration contribuent largement à accroître la place de la nature. ■

Contact :
jardinderue@mairie-lyon.fr

En chiffre

148

arbres métropolitains plantés sur la voie publique

2220 m²

de surface débitumée

118

jardins de rue (102 micro implantations florales, 13 pieds d'arbre, 3 jardinières) dont 9 supplémentaires créés depuis 2020

Sensibiliser les générations futures

La Mairie du 8^e développe la sensibilisation et l'éducation à l'environnement en impliquant systématiquement les enfants dans les opérations de végétalisation menées à proximité de leurs établissements.

Square du 14^e Régiment de Zouaves, rue Joseph-Chapelle, Place Julien-Duret, rue Antoine-Lumière... De nouveaux espaces végétalisés fleurissent aux abords des écoles. Ce sont autant de lieux d'apprentissage où ont été impliqués les enfants lors des plantations afin de les sensibiliser au rôle et à l'importance de la nature et de la biodiversité.

Animées par la Direction des espaces verts de la Ville ou des agents de la Métropole, les séances participatives ont pour but de connecter les élèves à la nature dès le plus jeune âge afin d'apprendre à mieux la connaître et ainsi mieux la protéger. ■



ILS-ELLES font l'arrondissement

Du bon pain bio livré à vélo



Plaine-Santy

La Miecyclette allie qualité écologique et gustative pour proposer du bon pain livré en vélo cargo.

Du pain 100% bio cuit dans un four à bois traditionnel. Voilà la recette du succès de la Miecyclette. Installée depuis 10 ans au 193 avenue Paul Santy, cette petite boulangerie artisanale mise sur la qualité et le goût et privilégie les circuits courts pour régaler nos papilles. La pâte est fabriquée à partir de farines biologiques issues du Moulin Marion dans l'Ain, de levain naturel, de sel de Guérande et d'eau filtrée. Le tout pétri et façonné entièrement à la main.

« C'est cet aspect entièrement artisanal qui m'a donné envie de rejoindre l'équipe en avril 2021 », explique Cédric qui, après une reconversion, cherchait à travailler dans une boulangerie pas comme les autres. D'ici quelques mois, il deviendra officiellement associé au même titre que les sept autres boulangers. Car la Miecyclette est une coopérative dont les salariés sont associés pour autogérer l'entreprise. « Le choix de travailler en coopérative permet à chacun de participer à la prise de décision. Il n'y a pas de hiérarchie verticale, on est tous associés et solidaires. Ici tout le monde met la main à la pâte, tour à tour pour fabriquer, vendre, livrer et administrer. Et une attention particulière est portée au bien-être au travail. On ne

travaille jamais le week-end, ni la nuit. C'est tout cela qui m'a séduit ».

Une démarche globale qui a permis à la Miecyclette de décrocher le label « Nature et Progrès » encore plus exigeant que la certification « Agriculture biologique », qu'ils ont par ailleurs également obtenue.

Chaque jour, 300 kg de pain sortent du four. Une partie est livrée à Lyon et Villeurbanne en vélo cargo à des commerces, épiceries, bars, restaurants ou à des groupements d'achat de particuliers. L'autre est vendue directement au fournil les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 19h et le mercredi après-midi sur le marché bio de Monplaisir. Il ne vous reste plus qu'à le goûter ! ■

Infos utiles

La miecyclette

193 avenue Paul Santy

Tél. : 09 72 31 52 08

www.lamiecyclette.fr



États-unis

L'Essor prend son envol

Ouvert au printemps au cœur des résidences Eugène-André et Paul-Cazeneuve, l'Espace de Solidarité et de Rencontre (L'EsSoR) offre aux habitantes et habitants du quartier un lieu de proximité où naissent envies et projets.

Faire et construire ensemble sont l'ADN de l'EsSoR. Situé en pied d'immeubles, au sein de deux résidences Grand-Lyon Habitat, ce nouveau local de 121 m² appartenant au Centre Social des États-Unis est propice à la rencontre et l'échange. Équipé d'une salle polyvalente, de bureaux et d'une cuisine partagée, cet espace de vie sociale est conçu pour accueillir des jardiniers en herbe, des cuisiniers gourmands, des joueurs de jeux de société, des familles et amis, des enfants, des jeunes, des adultes et seniors, ou toute personne en recherche de convivialité et d'échanges. « L'EsSoR a été créé pour remettre du lien et de la convivialité dans ce quartier où le milieu associatif était peu présent. Cet espace a été imaginé comme un véritable lieu ressource pour les habitants afin de les inciter à devenir acteur de leur quartier. Ils peuvent venir proposer leurs idées, construire des projets, partager leurs problématiques du quotidien », explique Malika Bringtown, la coordinatrice du lieu.



Accueil libre, accompagnement scolaire, projet photographique et sonore, atelier cuisine, accompagnement numérique, café parent... Animé par des professionnels et des bénévoles, l'EsSoR propose ainsi chaque mois un planning d'activités en lien avec les attentes des habitantes et habitants et conçus avec les différents partenaires (Recup & Gamelle, Epicentre, 8^e Cèdre...). Des animations pour la jeunesse sont aussi organisées les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires. Au fil des mois naissent ainsi de nouvelles idées et de nouveaux projets pour le plus grand plaisir des habitants, chaque fois plus nombreux à s'impliquer. ■

Infos utiles

L'EsSoR, Espace de Solidarité et de Rencontre

95 rue Villon - Tél. : 04 28 29 44 47

accueil@csetats-unis.org

www.csetatsunis-essor.org

Monplaisir - Bachut - Plaine-Santy

Un club sportif engagé

Le Club Volley Bron Lyon Lumière fait désormais partie des Clubs Amis de l'Unicef. Un engagement qui s'inscrit dans la continuité des valeurs portées par le club.

Le 25 octobre dernier, les co-présidents du club, Maxime Couvez et Jean-Pierre Angosto, et la présidente Unicef Rhône, Claude Ducros-Miéral ont signé la convention Unicef, en présence de l'adjoint au sport du 8^e, Augustin Pesche. Le partenariat officialise l'engagement du club déjà à l'œuvre depuis 2018 auprès d'Unicef pour sensibiliser ses 400 adhérents aux droits des enfants. Avec cette labellisation « Club ami », le club Volley Bron Lyon Lumière s'engage à soutenir les actions de l'association à travers des opérations de collecte et de sensibilisation. Il entend également promouvoir les valeurs fortes et le rôle sociétal du sport. « Nous soutenons ces actions car elles sont en adéquation avec les

valeurs portées par notre club : la bienveillance, le respect, la confiance et la solidarité. Nous cherchons avant tout à offrir à chacun et chacune une pratique de volley-ball collant à ses attentes, du loisir au haut niveau (National 3 pour les Féminines et Pré Nationale chez les Hommes), grâce à un encadrement convivial et de qualité » détaille Maxime Couvez. Le club accorde notamment une grande importance à la formation des jeunes. « Tous nos entraîneurs sont diplômés et leur rôle va bien au-delà de l'aspect uniquement sportif » ajoute le co-président.

Le club intervient régulièrement au sein des écoles élémentaires de Bron et Lyon pour initier les enfants au Volley-Ball de manière ludique et accessible.

Il s'investit aussi dans diverses causes. Le 3 décembre dernier, à l'occasion d'un tournoi solidaire, le club a ainsi pu remettre un chèque de 1600 euros au Téléthon. ■

Infos utiles

Volley Lyon Bron Lumière

contact@vball-leclub.org

www.vball-leclub.org

Facebook / Instagram : @vball.leclub





L'espace des 4 vents : Catalyseur d'initiatives

Lieu de vie et d'envies, l'Espace des 4 Vents fait émerger des initiatives en faveur de la vie du quartier Moulin à Vent, Grand Trou, Petite Guille.

Moulin à vent - Grand trou - Petite Guille

Parade lumineuse, batucada, spectacle pyrotechnique... La fête a battu son plein le 10 décembre dernier au stade Dumont. Porté par l'Espace des 4 Vents, qui fait partie de la MJC Monplaisir et en partenariat avec la Mairie du 8^e, la SELGT, l'école de musique UMLG, Epicentre et les jardiniers du « Début des haricots » cet événement a rassemblé les habitants de Moulin à Vent, Grand Trou et Petite Guille. Acteur majeur de la vie sociale, l'Espace des 4 vents organise, en plus de ses activités régulières, des temps forts comme la Fête de la musique ou encore Vents d'images pour les séances de cinéma en plein-air l'été. « Ces moments festifs sont essentiels pour renforcer la vie du quartier mais aussi pour tisser des liens entre tous ses acteurs », indique Benoît Souche, adjoint de direction au sein de la structure.

Un lieu ressource

Grâce à l'engagement de l'équipe et des bénévoles toujours plus mobilisés, l'Espace des 4 Vents fédère les associations

locales et fait émerger les initiatives des habitantes et habitants. Un espace de lecture partagé ouvert à toutes et tous est ainsi proposé dans les locaux. Depuis plus d'un an, une petite gazette locale « Le grain à moudre » imaginée par et pour les habitants se fait l'écho trois fois par an de toutes les belles initiatives du quartier pour faire avancer le bien-vivre ensemble.

Depuis septembre 2021, l'Espace des 4 Vents a pris en charge la gestion des temps périscolaires sur le nouveau groupe scolaire Anne Sylvestre situé à proximité immédiate. De quoi ouvrir encore de nouvelles perspectives. ■

Infos utiles

Espace des 4 Vents

27/29 rue Garon Duret - Tél. : 04 37 53 70 24

<https://espace4vents.mjmonplaisir.com>

Mermoz

Vivre ensemble à Mermoz

L'association Vivre ensemble œuvre pour renforcer les liens entre les habitantes et habitants du quartier de Mermoz et vient en aide auprès des plus démunis.

Entraide, solidarité et lien social sont les maîtres mots de l'association Vivre ensemble. « Lorsque j'ai repris l'association, j'avais envie de créer une vraie dynamique dans le quartier en proposant différentes actions pour créer du lien social et donner une image positive de notre lieu de vie », raconte Nadia Abdous, la présidente. En quelques années, l'association est devenue un acteur central dans la vie du quartier. En 2017, elle participe à l'installation de boîtes à pain avec GrandLyon Habitat afin de recycler le pain ras-

sis. D'autres actions sont menées en lien avec les acteurs du quartier, tels que le Centre social ou La Sauvegarde 69, pour faire de la prévention sur différentes thématiques (harcèlement scolaire, violences familiales, prévention de la drogue...).

L'association organise également des événements pour différentes occasions. Pour les fêtes de fin d'année, une collecte de jouets a été réalisée afin d'offrir un Noël solidaire aux enfants de Forum réfugiés, en lien avec la mairie du 8^e qui a offert des paquets de papillotes aux enfants.

En avril prochain, une chasse aux œufs géante sera programmée avec des quizzes sur l'histoire du quartier pour créer davantage de liens entre Mermoz Sud et Mermoz Nord. ■



Tous quartiers

L'or vert du 8^e

Depuis 2019, l'Or vert du 8^e accompagne les initiatives citoyennes dans la mise en place de composteurs de quartier et développe des projets autour de la nature en ville.

Le 3 novembre dernier, un collectif d'habitants du quartier de Bachut inaugure l'ouverture d'un nouveau site de compostage. Baptisé « Envol », ce site est situé au 32 avenue Jean Mermoz devant la Maison de la justice et du droit. « Je compostais sur un autre site du 8^e mais je cherchais un site plus proche de mon domicile. On était plusieurs dans cette situation alors une dynamique s'est enclenchée pour pouvoir déposer une demande sur ce secteur. La demande est très forte. On est de plus en plus nombreux à vouloir valoriser nos déchets », raconte Sabrina, référente du compost Envol. Le site est déjà sur le point d'atteindre sa capacité maximum (60 à 65 foyers).

Pour concrétiser ce projet, le collectif a pu bénéficier de l'accompagnement de L'or vert du 8^e. « Notre rôle a été d'aider les habitants dans le montage du dossier et la partie un peu technique avec le soutien de la Métropole de Lyon tout en apportant le statut associatif nécessaire pour

la mise en œuvre de composteurs dans la rue », explique Caroline Marchal, la présidente de l'association.

En l'espace de deux ans, L'or vert du 8^e compte déjà 300 adhérents et 5 sites de compostage à son actif. Et d'autres projets sont en cours. Mais pour cette association composée uniquement de bénévoles, l'important est surtout de créer du lien social entre les habitants. « Nous sommes très attachés à la création de liens. C'est pourquoi nous demandons à tous nos adhérents de tenir au moins deux permanences par an sur leur site de compostage. C'est d'ailleurs comme ça que d'autres idées émergent », précise Caroline.

L'association encourage aussi toutes les initiatives pour développer la nature en ville en facilitant la mise en contact avec les différents partenaires institutionnels que ce soit la Mairie du 8^e, la Ville de Lyon ou encore la Métropole. C'est ainsi qu'un jardin de rue est né en septembre dernier autour du site de compostage L'or vert des pirates, rue de la Fraternité. ■

Infos utiles

L'or vert du 8^e

lorvertdu8e@gmail.com



Une demande forte

Face à la forte demande des habitantes et habitants, les sites de compostage sont très souvent complets et nécessitent de rejoindre une liste d'attente.

Sachez que la Métropole de Lyon peut vous accompagner dans la mise en place d'un composteur partagé que ce soit dans votre copropriété ou dans l'espace public.

Renseignez-vous sur

<https://demarches.toodego.com/gestion-des-dechets/demande-de-compostage-collectif-quartier/>



Tribune **politique**



En ce début d'année, le groupe Les Écologistes du 8^e arrondissement souhaite à chacun et chacune de ses habitants et habitantes une très belle et heureuse année 2022. L'année écoulée a de nouveau été marquée par la pandémie de COVID 19 et nous formulons le vœu que notre mobilisation collective nous permette d'en sortir rapidement. Nous appelons chacune et chacun à la plus grande responsabilité et vous souhaitons de rester en bonne santé.

Pour autant, et malgré ce contexte difficile, notre arrondissement a avancé en 2021. Ses habitants et habitantes se sont mobilisés pour le faire vivre et maintenir un indispensable lien social. De nombreux projets ont été votés, certains ont été lancés, et plusieurs chantiers importants démarreront en 2022. Nous profitons de cette tribune pour mettre l'accent sur certains événements importants de l'année écoulée :

Un 8^e en fêtes

Malgré la reprise de l'épidémie de Covid-19, plusieurs événements tant attendus ont pu être maintenus pour les fêtes de fin d'année. Réjouissons-nous de leur succès : notamment le spectacle de la Fête des Lumières dans le quartier de Grand Trou - Petite Guille, le premier festival éco-responsable « Le Ptit Festival Hivernal » organisé sur l'esplanade de la maison de la danse par le conseil de quartier Bachut Transvaal et le centre social Laennec, ou encore le marché des créateurs à Monplaisir organisé par le Comité des Fêtes. Mais aussi les animations portées en fin d'année par l'union des commerçants de Monplaisir. Ces festivités ont fait le bonheur de toutes et de tous, des petits comme des grands. Malheureusement plusieurs manifestations ont dû être annulées et/ou reportées et nous voulons ici remercier toutes les personnes qui se sont mobilisées pour préparer ces événements sans pouvoir les mettre en œuvre :

Une citoyenneté active et une démocratie renouvelée

La fin de l'année 2021 fut également placée sous le signe du renouveau démocratique grâce à une mobilisation importante et le dynamisme des Conseils de quartier, des comités d'intérêts locaux, conseils citoyens et du CICA. Une myriade de réalisations ont vu le jour : création de jardins de rue, de boîtes à partage, des projets en lien avec les solidarités, aménagements d'espaces publics, etc. Outre ces initiatives, les citoyen·nes se sont aussi

emparées des nombreuses concertations sur les grands projets de notre métropole : zone à faibles émissions, modification du plan local d'urbanisme, piétonnisation des rues d'écoles, transport par câble et futurs transports. Merci à eux, à vous, pour votre engagement et votre créativité ! Nous vous donnons rendez-vous en 2022 pour participer aux multiples concertations et démarches citoyennes, lancement du budget participatif, concertation sur le réaménagement de l'avenue des Frères Lumière et de l'esplanade devant la Maison de la Danse...

Lancement du Conseil d'arrondissement des enfants

Mais la démocratie ne saurait se faire sans une implication croissante des jeunes générations. Construire l'avenir avec les enfants, faire l'apprentissage du débat et des valeurs de respect, d'échange et d'écoute dès le plus jeune âge : c'est l'ambition du Conseil d'Arrondissement des Enfants, dont les jeunes élèves se sont réunis pour la première fois ce 17 novembre. Bravo à eux et aux équipes enseignantes qui ont porté ce projet dans les écoles !

Un travail hebdomadaire est fait au sein de chaque école sous un format « démocratie participative » afin que tous les enfants aient l'occasion de renforcer leur pouvoir d'agir, développer des compétences d'expression, de débat et d'organisation collective.

Leur travail nous inspirera tout au long de ce mandat !

Un arrondissement qui œuvre pour l'emploi et la justice sociale

Notre arrondissement poursuit par ailleurs sa transformation. À Mermoz, le programme de renouvellement urbain a pris forme avec le début des travaux de rénovation du bâtiment O. 2022 verra le début des travaux sur le quartier Langlet Santy mais surtout, sous couvert de l'habilitation de l'État, l'entreprise à but d'emploi créée dans le cadre du projet de territoire zéro chômeur de longue durée sera officiellement lancée et créera ses premiers emplois pour les chômeurs et chômeuses du quartier Plaine Santy.

Un arrondissement plus sûr

Le 8^e arrondissement expérimente un dispositif innovant de politique pénale territoriale de proximité. Ce dispositif supplémentaire permettra de lutter plus efficacement contre la petite délinquance qui mine certains de nos quartiers. C'est un choix fort que nous faisons sous cette mandature d'expérimenter les dispositifs les plus reconnus afin de lutter au mieux contre les incivilités. Désormais, toute personne reconnue coupable d'infractions contraventionnelles de type : dépôt d'ordure, tapage ou détention commercialisation de chiens dangereux pourra se voir convoquée dans les 15 jours devant un

délégué du procureur et le maire d'arrondissement. Ce dispositif innovant est aussi gage de prévention à travers des audiences individualisées accordant une large part aux échanges avec l'auteur pour rappeler la loi et les conséquences des actes pour la société.

Pour le groupe Les écologistes Hubert Bécart



Engagées pour le 8^e arrondissement

Mermoz, a été pendant longtemps le symbole de ces quartiers, sorti de terre en un temps record, résultat d'une politique de production massive de logement, le plus souvent sans s'inquiéter de l'accès aux équipements et services publics et si on parle de végétalisation, le mot n'existait pas encore. C'est un long travail de requalification urbaine et de développement des équipements, qui permet aujourd'hui au 8^e arrondissement de reprendre un peu d'air et de vie, où l'accès aux services a été sensiblement amélioré.

Pour autant, le quartier Mermoz sud présente un besoin conséquent de renouvellement de ses équipements et nécessite un travail important de requalification, de reconstruction.

Notre action, en tant qu'élus·es de terrain, permettra d'améliorer fortement la qualité de vie dans ce quartier. Cela passera bien sûr par le logement, avec la construction d'un nouveau parc locatif, qui permettra une meilleure mixité sociale par une offre de logement diversifiée. Mermoz sud sera un quartier qui donnera toute sa place à la nature et la végétalisation, un quartier plus respectueux de l'environnement et de la biodiversité et qui accueillera des services et équipements publics de qualité au service des habitants.

On peut citer notamment la création d'un Pôle sportif et culturel, pour lequel la concertation débutera début 2022 ou la rénovation complète du groupe scolaire Pasteur, et la restructuration du groupe scolaire Olympe de Gouges.

Les élus·es de notre groupe, Socialistes, la gauche sociale et écologique, sont attentifs et restent pleinement engagés pour le bien être des habitantes et habitants de notre ville comme de notre arrondissement.

Avec l'ensemble de la réhabilitation du quartier Mermoz, le développement des projets culturels sur l'îlot Kennedy, l'installation du conseil d'arrondissement des enfants, l'équipe du 8^e arrondissement s'engage pour un arron-

dissement apaisé, agréable à vivre constitué de quartiers reliés les uns aux autres.

Sandrine Runel

Présidente du groupe socialiste

<http://lessocialistes-metropolelyon.fr/le-groupe-lyonnais/>

Lyon —
— **en** —
Commun

« Les élu.e.s du groupe Lyon En Commun 8^e vous présentent leurs Meilleurs vœux pour 2022, une année que nous souhaitons sereine, qui nous conduise hors du tunnel de la pandémie pour emprunter les chemins des communs et du partage.

Avec les élections qui s'annoncent, le défi démocratique consistera à faire reculer l'abstention. Face au contexte délétère, mobilisons-nous pour inscrire le maximum d'habitants sur les listes électorales et exercer le droit de vote !

Sur le logement, nous sommes présents pour accompagner les habitants pour une meilleure mobilité résidentielle. Nous soutenons activement les comités de locataires pour que vous soyez entendus !

Nous agissons en faveur d'un 8^e plus propre et plus tranquille. Le marché des États-Unis, l'un des plus fréquentés du 8^e, conserve toute notre attention. Les agents de la police y assurent une présence régulière renforcée afin que tous et toutes reprennent plaisir à le fréquenter.

En 2022, nous continuerons d'incarner, comme nous le faisons depuis le mandat, l'humanisme lyonnais, au travers de nos délégations respectives (logement, propreté, tranquillité publique), au sein de la mairie comme sur le terrain. N'hésitez pas à nous contacter !

Pour le groupe

Lyon En Commun - 8^e

Pierre Mourier

Pierre.mourier@mairie-lyon.fr

Opposition

**POUR
LYON**



En début d'année, il est de coutume d'émettre des vœux. La pandémie a bousculé nos façons de travailler, de nous rencontrer, d'échanger et de nous divertir. Nous avons traversé une année difficile pour tous et tragique pour plusieurs.

En cette nouvelle année, nous voulons d'abord vous souhaiter la santé... À toutes et à tous. C'est notre bien le plus précieux.

Pour cette nouvelle année nous souhaitons que la municipalité trouve enfin la raison car notre arrondissement mérite, comme d'autres qu'on se rassemble et qu'on s'unisse pour travailler ensemble:

- Cela exige une capacité à faire travailler ensemble des personnalités politiques de sensibilités différentes.
- Cela demande une culture du rassemblement
- À plusieurs reprises nous avons tendus la main...

Pour cela il faudra aussi changer de vision d'un arrondissement qui n'est pas « dortoir » mais bien un 8^e et une ville où l'on peut se loger quels que soient ses revenus, où l'on trouve un emploi, où l'on se sent en sécurité, où chacune et chacun circule facilement

Dans tous les quartiers nous souhaitons une municipalité qui enfin réunisse plutôt que d'opposer les habitants et associations ...

Groupe Pour Lyon.

Samira Bacha Himeur,

Cécile Couder, Charles-Franck

Lévy, Louis Pelaez

Mail : pourlyon8eme@gmail.com

Tel : 06 21 72 37 02

Pour une année 2022 sous le signe de la solidarité et de la fraternité.

Cette année 2021 fut à nouveau difficile pour nombre d'entre nous malgré nos efforts et sacrifices pour lutter contre l'épidémie de COVID 19 et en limiter les impacts sur nos vies.

Nous saluons la responsabilité de toutes et tous, face à cette situation inédite et l'énergie que tous les acteurs de notre ville ont déployé pour lui permettre de demeurer toujours solidaire, dynamique et fraternelle. Notre maillage associatif et social, nos réflexes d'entraide et de partage sont précieux.

Pour cette année 2022, nous devons tirer les leçons de ces crises qui nous touchent, apporter une nouvelle vision et de nouvelles idées, plus globales, plus ouvertes sur notre environnement, pour préserver nos conditions de vie.

Si demain devait ressembler à hier, si nous ne tirons pas les leçons de cette crise, nous nous condamnerons à de nouvelles tragédies.

Alors, en cette année 2022 qui commence, soyons les acteurs du monde que nous voulons voir advenir demain : Un monde tourné vers le progrès humain et social, un monde fraternel et hospitalier, un monde où chacun trouve sa place.

Vos élus Progressistes et Républicains : Anne-Rose Eva, Jean-François Auzal, Christophe Cohade, Laura Ferrari

Contact :

progressistes.republicains@gmail.com

Compte tenu du contexte sanitaire, les événements annoncés dans cet agenda sont susceptibles d'être annulés ou reportés.

Jusqu'à fin avril

À VOS MARQUES PRÊTE SALARIÉE

Par la Maison pour l'emploi et la formation

De janvier à fin avril : remise en forme et préparation à l'emploi des femmes

Contact : marilyn.jasseron@mdef-lyon.fr

Plus d'infos

www.maison-lyon-emploi.fr

27 janvier

DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DU NUMÉRIQUE

Par Pôle Emploi

De 14h à 17h à la Mairie du 8^e

Plus d'infos www.pole-emploi.fr

Du 31 janvier au 1^{er} février



ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS : GRANDE CONCERTATION CITOYENNE

Réunion publique d'information : 31 janvier à 18h30 en Mairie du 8^e

En présence de Laurence Boffet, vice-présidente à la Métropole du Grand Lyon en charge de la démocratie participative.

Atelier de production

1^{er} février à 18h au Centre Social des États-Unis

Contribution collective qui permettra à chacun et chacune de proposer des solutions alternatives à la voiture individuelle, mais aussi des pistes pour d'éventuelles dérogations, ou encore des mesures compensatoires.

Sur inscription <https://bit.ly/3yUERNG> ou au 04 72 78 33 00

5 février

BACHUT-TRANSVAAL EN RÊVES, MÉMOIRES ET FICTIONS

Lecture - déambulation par des habitants du quartier Bachut-Transvaal.

De 16h à 17h30 à la Médiathèque du Bachut

Plus d'infos : www.bm-lyon.fr

10 février

RÉUNION D'INFORMATION

Quel mode de garde pour votre enfant (0-3 ans) ?

À 19h à la Mairie du 8^e

Plus d'infos : mairie8.lyon.fr



11 février

ARZIMUT : LA SCÈNE AUX TALENTS

Par la MJC Monplaisir

À 19h à la salle de spectacle de la MJC «Le Karbone»

Plus d'infos www.mjmonplaisir.net

17 février

COLLECTE DE SANG

À la MJC Monplaisir

25 av. des Frères Lumière

Sur inscription :

<https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

19 février

ATELIER CRÉATIF

Atelier proposé par un illustrateur en écho avec l'exposition Sans fin la fête.

De 16h à 17h à la Médiathèque du Bachut

Sur inscription.

Plus d'infos : www.bm-lyon.fr

25 février

PROJECTION : SANS RÉSEAU

Projection du film documentaire « Sans réseau » dans le cadre du

cycle « Ecran et ados »

De 17h à 19h à la Médiathèque du Bachut

Sur inscription.

Plus d'infos : www.bm-lyon.fr

2 mars

SPECTACLE JEUNE PUBLIC :

Boîte à gants (3 - 10 ans)

Par la MJC Monplaisir

2 séances : à 10h et 14h30

À la salle de spectacle de la MJC

« Le Karbone »

Payant sur réservation

Contact : 04 72 78 05 70

accueil@mjmonplaisir.net

5 mars

ATELIER DANSÉ

De 10h30 à 11h30 à la Médiathèque du Bachut

Sur inscription.

Plus d'infos : www.bm-lyon.fr

8 mars

JOURNÉE INTERNATIONALE POUR LES DROITS DES FEMMES

Programmation à venir.

Plus d'infos : mairie8.lyon.fr

15 mars

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

À 19h en Mairie du 8^e

16 mars

PRINTEMPS DE LA POÉSIE

Par la MJC Monplaisir

Au bar de la MJC « Le 14 »

Plus d'infos :

www.mjmonplaisir.net

24 mars

LA GRANDE LESSIVE

Exposition de dessins

d'enfants devant les crèches et établissements scolaires.

26 mars

COLLECTE SOLIDAIRE

Par Ecosystem

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage

De 9h à 13h - Rue Sarrazin

Plus d'infos : <https://proximite.ecosystem.eco/collecte/rhone/lyon-8eme>

[ecosystem.eco/collecte/rhone/lyon-8eme](https://proximite.ecosystem.eco/collecte/rhone/lyon-8eme)

Les 10 et 24 avril

ELECTION PRÉSIDENTIELLE

Plus d'infos p 7

Les 12 et 13 avril

SPECTACLE JEUNE PUBLIC : VIEILLARDISES

Par la MJC Monplaisir

A partir de 6 ans

2 séances : à 10h et 14h30

À la salle de spectacle de la MJC

« Le Karbone »

Payant sur réservation

Contact : 04 72 78 05 70

accueil@mjmonplaisir.net

16 avril

DÉCOUVERTE MUSICALE (2-4 ANS)

De 10h45 à 11h15 à la Médiathèque du Bachut

Sur inscription.

Plus d'infos : www.bm-lyon.fr

28 avril

RÉUNION D'INFORMATION

Quel mode de garde pour votre enfant (0-3 ans) ?

À 19h à la Mairie du 8^e

Plus d'infos : mairie8.lyon.fr

3 mai

CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

À 19h en Mairie du 8^e

14 mai

COLLECTE SOLIDAIRE

Par Ecosystem

Apportez vos appareils électriques en état de marche ou hors d'usage

De 9h à 13h - Place Ambroise

Courtois

Plus d'infos : <https://proximite.ecosystem.eco/collecte/rhone/lyon-8eme>

4 juin

FIESTA DES ETATS

Par le Centre social des États-Unis

Place du 8 mai 1945



La ville à votre service

Mairie du 8^{ème}

12, av. Jean Mermoz
Tél. 04 72 78 33 00
mairie8@mairie-lyon.fr

Pour s'informer :

Site internet :
www.mairie8.lyon.fr

facebook.com/Mairie8Lyon
 instagram.com/mairie8lyon
 twitter.com/Mairie8Lyon

Horaires d'accueil

Accueil du public le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h45 à 17h, et le jeudi de 12h15 à 19h45, sauf le 1^{er} et 3^e mardi du mois, ouverture à 10h.

En période de vacances scolaires

La Mairie du 8^{ème} est fermée entre 12h30 et 13h45 sauf le jeudi où les horaires restent inchangés.

Ouvertures supplémentaires

Uniquement pour le retrait des cartes d'identité et passeports les jeudis matins et samedis matins de 8h45 à 12h.

Permanences en Mairie

Avocats-conseils : Le jeudi de 17h à 18h30 sur rendez-vous au 04 72 78 33 00

Écrivain public : Le mercredi de 9h à 11h30 et 14h à 16h30

Conciliateur : Le lundi de 9h45 à 12h, le jeudi de 14h à 18h30. Vérifier les jours de présence auprès de la Mairie. Tél. : 04 72 78 33 00

Point accueil et information petite enfance (PAIPE) : Du lundi au vendredi sur rendez-vous au 04 72 78 33 43

Restauration scolaire, activités scolaires et crèches

Pour le paiement des factures : lundi et jeudi de 13h45 à 16h, mardi et vendredi de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h Uniquement sur RDV en appelant le 04 72 10 32 30

VIFFIL - SOS Femmes Accueil, écoute et orientation des femmes : Consultations gratuites les jeudis de 9h30 à 12h

→ Les Centres sociaux et MJC du 8^e

→ Centre social des États-Unis :

2 place du 8 mai 1945
L'Espace de Solidarité et de Rencontres (EsSoR) : 95 rue Villon
Tél. : 04 78 74 50 29
www.csetatsunis-essor.org
accueil@csetats-unis.org

→ Centre social Gisèle Halimi

147 rue Général Frère
Tél. : 04 78 01 62 04
www.cshalimimermoz.fr
accueil2@cshalimimermoz.fr

→ Centre social Mermoz

1 rue Joseph Chalier
Tél. : 04 78 74 26 78
accueil@centresocialmermoz.fr
www.cshalimimermoz.fr

→ Centre social Laënnec

63 rue Laënnec
Antenne du Centre social
6 rue Rosa Bonheur

Tél. : 04 78 74 59 28
secretariat.csl@cs-laennec.fr
www.cs-laennec.fr

→ MJC Laënnec-Mermoz

21 rue Genton
Tél. : 04 37 90 55 90
secretariat@mjclaennecmermoz.fr
www.mjclaennecmermoz.fr

→ MJC Monplaisir

Espace des 4 Vents
MJC
25 avenue des Frères Lumière
Tél. : 04 72 78 05 70
accueil@mjmonplaisir.net
www.mjmonplaisir.net
Espace des 4 Vents
27-29 rue Garon Duret
Tél. : 04 37 53 70 24
espacedes4vents@mjmonplaisir.net
www.espacedes4vents.mjmonplaisir.com

→ Accéder à l'emploi

→ Maison Lyon Pour l'Emploi :

Informier, orienter et faciliter l'accès ou le retour à l'emploi / faciliter la création et la reprise d'entreprises.
Pour tous les habitants du 8^e, à partir de 16 ans.
Accès à un espace numérique pour tous, avec un animateur en soutien sur certains créneaux.

Deux lieux d'accueil :

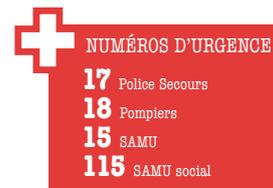
Antenne Mermoz
172 avenue Général Frère - 04 72 78 56 80
Antenne Bachot
307 avenue Berthelot - 04 72 78 59 00

→ Santy Plaine-Emploi

Vous êtes privé ou privée d'emploi depuis longtemps ? Vous habitez dans le quartier de La Plaine-Santy ? Vous avez des idées d'activités économiques nouvelles pour le quartier ? Rejoignez le collectif Santy Plaine-emploi
Tél. : 07 64 68 83 73
santyplaine.emploi@gmail.com



Vos élus tiennent régulièrement des permanences sur les marchés de l'arrondissement. Venez à leur rencontre !
Retrouvez le planning sur mairie8.lyon.fr ou en flashant le QR Code



Le Grand 8

Magazine d'information édité trois fois par an par la Mairie du 8^{ème}, 12 avenue Jean Mermoz 69 373 Lyon Cedex 08
Directeur de la publication : Olivier Berzane
Rédactrice en chef : Elise Amar
Crédit photos : Elise Amar (sauf mention)
Rédaction : Elise Amar, Sonia Ben Ali, Ilytie Piroit
Création graphique & mise en page : knaye.fr
Impression : IDMM imprimerie
Imprimé sur papier recyclé avec encres végétales
Distribution toutes boîtes : La Poste
Tirage : 45 000 exemplaires
Dépôt légal : Janvier 2022 - ISSN 2801 - 1392



La Poste, premier opérateur postal à assurer la neutralité carbone intégrée de ses offres.



#objectifZeroDéchet

La Métropole de Lyon vous offre un composteur !



Donnez
un futur à vos
épluchures

Vous habitez une maison avec jardin ?
Demandez votre composteur sur
toodego.com/compostage

GRANDLYON
la métropole